

Menu

Du lundi 19 au vendredi 23 juillet 2021

Lundi

Tomate à la croque au sel

Poisson blanc meunière

Petits pois bio à l'anglaise

Riz au lait

Spéculoos

Brioche nature du boulanger
Fruit de saison



Mardi

Taboulé (semoule bio, tomates, concombre et herbes fraîches)

Ragoût de bœuf aux pruneaux
(pruneaux, carottes et oignons)

Carottes rondelles bio persillées

Kiri



Nectarine

Biscuits fourrés fraise
Yaourt à boire à l'abricot



Mercredi

Radis émincés ail et fines herbes

Filet de colin sauce curry, poivrons et coriandre

Blé bio

Yaourt bio au citron

Abricots

Pain aux pépites de chocolat
Banane bio



Jeudi

Concombre et dés de brebis

Escalope de poulet au jus

Bâtonnière de légumes aux brocolis

Eclair au chocolat

Gaufre liégeoise
Fruit de saison

Pain bio produit localement

(atelier dans le 91 ; une partie de la farine provient de blés cultivés en IDF)

Pense à apporter chaque jour ta gourde d'eau
et à boire de l'eau tout au long de la journée



Vendredi

Menu
végétarien

Pastèque bio

Penne bio sauce lentilles corail
(tomate, lentilles corail, carottes, oignons, ail, basilic, paprika et emmental)

Mimolette en stick

Purée de pomme et fraise

Pain au chocolat
Purée de pomme et pêche



Toutes nos viandes sont
nées, élevées et abattues en
France, à l'exception de
l'agneau et du veau



Produit issu de l'Agriculture
Biologique



Label Rouge



Volaille de qualité certifiée



Poisson issu d'une pêche
durable certifiée



Appellation d'Origine
Protégée ou Indication
Géographique Protégée



Fruits, légumes
et laitages subventionnés
dans le cadre du
programme d'aide de l'UE à
destination des écoles

La liste des allergènes présents dans les menus est disponible sur demande à la CDE13.
Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques.